

Pauvreté en milieu rural,

La Fondation Caritas France lance son 2nd appel à projets

Représentant 70% de la superficie et deux tiers des communes de France métropolitaine, l'espace rural regroupe l'ensemble des petites unités et communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

Pour mieux répondre aux problématiques de pauvreté dans ces zones et faire émerger les initiatives les plus pertinentes, la Fondation Caritas France lance un second appel à projet dédié. Jusqu'au 31 juillet, les organisations répondant aux critères de sélection peuvent déposer un dossier de demande de subvention sur le site internet de la Fondation Caritas France.

Qui peut répondre?

Toute association, fondation ou structure de l'économie sociale et solidaire qui propose des réponses innovantes, mesurables et pérennes aux problèmes de pauvreté en espace rural en France.

Réponse aux problèmes de mobilité, d'accès à l'emploi, à la fermeture des commerces et des services administratifs, à un habitat parfois vétuste, facteurs qui les fragilisent et contribuent à leur précarité.

Attention :

- **La Fondation Caritas France ne finance pas les demandes provenant de collectivités territoriales, d'établissements publics ou parapublics, d'universités ou écoles.**
- **La Fondation Caritas France ne finance pas les demandes provenant de structures dont le budget annuel dépasse les 800 000 € et/ou qui emploient plus de 50 personnes en insertion.**
- **La Fondation Caritas France ne finance pas les personnes physiques.**
- **La Fondation n'acceptera qu'un seul projet par structure.**
- **Les demandes provenant des structures membres d'un réseau doivent être coordonnées par l'organisme tête de réseau.**

Processus de sélection

Les demandes reçues seront présélectionnées entre les mois d'avril et mai 2019. Les structures ayant présenté un projet recevront une réponse écrite au plus tard le 30 mai 2019.

Les projets présélectionnés (entre 10 et 20) seront examinés lors des Comités projets qui se tiendront à partir du mois d'avril et jusqu'à juin 2019 (les dates seront communiquées ultérieurement) : chaque porteur de projet sera invité pour une présentation d'une durée de 15 minutes, suivie par un temps de questions/réponses (15 minutes également).

Les structures présélectionnées recevront une réponse écrite dans la semaine qui suit la présentation du projet au jury.

L'annonce des projets sélectionnés sera faite au mois de septembre 2019

Attention :

- **Les projets retenus après les deux étapes de sélection pourront obtenir un financement entre 10 000 € et 30 000 €.**
- **La Fondation Caritas France ne prendra pas d'engagement pluriannuel.**

Pour déposer votre projet, remplissez le formulaire en cliquant sur le bouton ci-dessous:

[BTN] [Soumettez votre projet](#) [/BTN]

Attention, notre Fondation n'accepte pas de demandes de financement pour l'International. Le présent formulaire ne concerne pas nos fondations sous égide.

Vous pouvez télécharger le texte de l'appel à projet ici:

[BTN] [Appel à projet 2019](#) [/BTN]